



Texte d'Info Europe en Guyane

N°25 Avril 2023

2021-2027 c'est parti !

Programmation 2021-2027 : De nouvelles enveloppes pour le développement du territoire



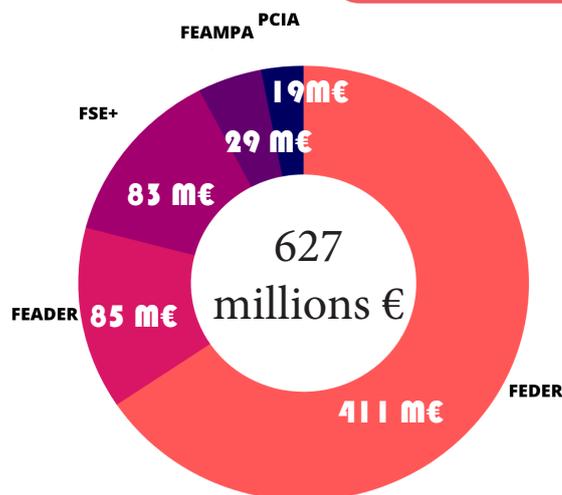
La programmation 14-20 touche à sa fin et laisse place à une autre. Pour cette nouvelle programmation qui débute, ce sont **627 millions d'euros** qui seront alloués au développement du territoire guyanais dans les domaines économiques, agricole, sanitaire, de l'éducation, de la coopération, de la pêche, ou encore de la formation professionnelle... Les fonds européens financent des projets qui répondent aux besoins locaux tout en s'inscrivant dans les grands objectifs de l'Union européenne.

Parmi les fonds disponibles en Guyane, on retrouve le **FEDER** (Fonds Européen de Développement Régional), le **FSE+** (Fonds Social Européen), le **FEAMPA** (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture) et le **FEADER** (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) et le **FEDER-CTE** (Coopération Territoriale Européenne). A noter que pour cette nouvelle programmation, le FEAMP devient désormais le FEAMPA et le FSE devient FSE+.

Pour **2021-2027**, le FEDER disposera d'une enveloppe de 411 millions dont 10 millions pour le DLAL (Développement Local pour les Acteurs Locaux). 83 millions sont dédiés au FSE+ en faveur de l'accès à l'emploi, des systèmes

d'éducation et de formation. Le FEADER pour sa part disposera de 85 millions dont 10 millions de LEADER. 29 millions sont attribués au FEAMPA. 19 millions sont dédiés à la coopération sur le plateau des Guyane avec le FEDER-CTE.

2021-2027



2021-2027: 5 objectifs stratégiques

Tous les sept ans, l'Union européenne révisé la stratégie d'attribution des fonds européens pour répondre aux enjeux des territoires et des populations et aux nouveaux défis de l'Union européenne. La programmation des fonds européens 2021-2027 s'inscrit dans les ambitions de l'Union européenne en termes de lutte contre le changement climatique et prend en compte les conséquences de la crise économique et sanitaire.

Pour la période 2021-2027, la politique européenne de cohésion répond à cinq grands objectifs stratégiques déclinés ainsi : **Une Europe plus intelligente, une Europe plus verte, une Europe plus connectée, une Europe plus sociale et une Europe plus proche des citoyens.**

Ces objectifs sont communs à tous les états membres. Leur poids financier est ensuite adapté en fonction des besoins des États membres et des régions qui les composent.



+ connectée

Dotée de réseaux stratégiques de transports



+ intelligente

grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien aux petites et moyennes entreprises



+ verte

zéro émission de carbone, met en oeuvre l'accord de Paris et investit dans la transition énergétique, climatique et écologique



+ sociale

donnera une expression concrète au socle européen des droits sociaux et soutiendra les emplois de qualité, l'éducation, les compétences, l'inclusion sociale...



+ proche des citoyens

qui soutiendra les stratégies de développement pilotées au niveau local et le développement urbain durable dans toute l'Union européenne

Et pour la Guyane...?

En Guyane, ces cinq objectifs stratégiques pour 21-27 se traduisent concrètement par l'aide au développement économique, par le soutien en faveur de la compétitivité des entreprises et la structuration des filières, par un développement du territoire plus respectueux de son environnement en soutenant des mesures en faveur de l'efficacité énergétique, de l'énergie renouvelable, de la réduction des déchets ou encore de la biodiversité. La pêche durable et la conservation des ressources biologiques sera favorisée.

La mobilité des citoyens sera également un enjeu majeur avec la création de nouveaux axes routiers afin de désenclaver le territoire. Sur le plan social, le soutien aux infrastructures de formation, de santé, de prévention et d'éducation, l'accompagnement des publics vers l'emploi et l'accès à la formation des publics éloignés de l'emploi restent prioritaires. La proximité avec les citoyens passe elle, par la mise en oeuvre du Dispositif Local par les Acteurs Locaux (DLAL).

Stratégie de développement local 2021-2027

Pour la génération 21-27, la CTG prévoit d'élargir les domaines d'interventions des démarches locales mises en oeuvre par les acteurs locaux en leur permettant de mobiliser aussi bien du FEDER, FEADER que FEAMPA au travers d'un DLAL. Cette proposition est aussi une réponse aux sollicitations des EPCI de renforcer leur capacité financière pour mettre en oeuvre leur projet et apporter une réponse cohérente en matière de cohésion sociale et territoriale.

La dématérialisation



Pour la programmation 2021-2027, et toujours dans cette démarche de promotion du développement durable, les demandes de subvention et de paiement se font désormais en 100% dématérialisées. Sous 2014-2020, les demandes sur les programmes FEDER-FSE et FEDER-CTE se faisaient en version papier mais aussi via le logiciel E-Synergie tandis que les demandes FEAMP et FEADER se faisaient via le logiciel Osiris. Désormais il n'y aura plus que les logiciels : E-Synergie pour les programmes FEDER, FSE, FEDER-CTE et FEAMP et le logiciel Europac pour le FEADER.

Un accompagnement sera mis en place à l'attention des porteurs de projet. Une réception physique avec mise à disposition d'un ordinateur sera proposée aux porteurs de projet sur rendez-vous à la

CTG ainsi qu'à l'annexe de Saint-Laurent du Maroni.

Une assistance technique sera également proposée avec la mise en place d'un service support : support.fonds@ctguyane.fr



LES COÛTS SIMPLIFIÉS (OCS)

La simplification des démarches pour le porteur de projet fait partie des priorités pour la nouvelle programmation. C'est ici qu'interviennent les **Options de Coûts Simplifiés**, c'est-à-dire des paiements au forfait pour certains projets, limitant ainsi les pièces justificatives.

Les **Options de Coûts Simplifiés (OCS)** sont proposées par le service Instructeur, sur la base des dépenses prévisionnelles mentionnées dans le dossier de demande de subvention. A ce titre, il est demandé de bien dissocier dans la demande de subvention :

- Les dépenses directes : dépenses de personnels, autres dépenses directes
- Les dépenses indirectes : frais de structures autres dépenses indirectes

Les règlements communautaires stipulent que les subventions accordées peuvent prendre différentes formes (art. 53 à 56 du règlement portant dispositions communes) :

- Remboursement des coûts éligibles réellement engagés par le bénéficiaire,
- Coûts unitaires
- Montants forfaitaires
- Financements à taux forfaitaires
- Voire une combinaison de ces différentes formes.

Il est par ailleurs mentionné, que toute opération, non soumise à un régime d'aide d'Etat, et dont le coût total ne dépasse pas 200 000 € prend obligatoirement la forme de coûts unitaires, montants forfaitaires ou taux forfaitaires. Les frais de structure seront pris en charge exclusivement au travers d'OCS.



Le pop art s'invite au Pôle Affaires Européennes



À l'occasion du lancement de la nouvelle programmation 21-27, le Pôle Affaires Européennes de la CTG a revêtu ses plus beaux atours. Situé depuis mai 2022 à l'hôtel territorial de la CTG, le bâtiment du PAE est désormais habillé d'une fresque tout en couleurs, fruit d'un partenariat avec l'artiste de pop art guyanais, Saruhoshiworld. Cet artiste fan de manga mêle les symboles guyanais aux codes de la pop culture. La fresque recouvre la partie vitrée

du rez de chaussée et l'on peut y voir l'hôtel de la CTG et la mascotte Euguy approchant les rives guyanaises, ceci afin d'illustrer l'arrivée des fonds européens en Guyane. Le pont entre la Guyane et le Brésil y est également représenté pour montrer la coopération entre les deux pays. Suite à sa découverte mi-février, les retours furent plus que positifs pour ce beau projet qui a su allier tradition et modernité.



Une nouvelle mascotte pour
la programmation 21-27!!!!

Euguy, la mascotte de l'Europe en Guyane est elle aussi passée sous le coup de crayon de l'artiste Saruhoshiworld. Arborant les couleurs de l'Europe, cette nouvelle mascotte se veut plus moderne, dynamique, et proche des personnages de super héros. Une mascotte facilement identifiable auprès des plus jeunes en prévision des futures manifestations. Désormais, ce nouvel Euguy apparaîtra sur tous les visuels et documents de communication Europe en Guyane.

AGENDA

Pour la programmation FEDER 21-27, les premières mesures au fil de l'eau sont ouvertes à partir du 13 mars 2023. Les thématiques sont les suivantes :

- RSO1.2 : usage numérique
- RSO1.3 - aide au fret (entreprises)
- RSO1.5 : infrastructures numériques
- RSO2.1 : efficacité énergétique
- RSO2.5 : gestion de l'eau
- RSO2.8 : mobilité urbaine multimodale / TCSP
- RSO3.2 : mobilité durable
- RSO4.2 : infrastructures éducation / formation
- RSO4.5 : infrastructures santé / médico-sociale
- ESO4.11-FSE + : formation sanitaire et sociale

Les mesures sont désormais disponibles en ligne sur le site Europe en Guyane partie programme FEDER. Les critères de sélection et documents de mise en oeuvre sont également téléchargeables sur www.europe-guyane.fr

1 chiffre, 1 info

C'est le nombre de jeunes agriculteurs (JA) âgés de moins de 40 ans qui ont été accompagnés depuis le début de la programmation 2014-2022 grâce à la DJA (Dotation Jeune Agriculteur). Cet accompagnement d'un montant de 50 000 euros

77

maximum a pour objectif de les aider à lancer ou développer leur exploitation agricole. Cette aide peut être couplée avec de la modernisation rendant ainsi le taux d'aide pour les JA plus avantageux. Pour la nouvelle programmation 23-27, une fiche modernisation sera entièrement dédiée aux jeunes agriculteurs.

PUBLICATION : COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE
Pôle Affaires Européennes (PAE)
Conception-Rédaction : K. CLET
Crédits photos : PAE
Contacts : Pôle Affaires Européennes -
- 97 300 Cayenne
georgia.larance@ctguyane.fr